



## Compte-rendu n° 52

Conseil de Communauté du 5 juillet 2010 à 18 heures – Souillac

**Nombre de délégués** : - En exercice : 38 - Présents : 37 - Votants : 37

**Etaient présents** : Ms André LESTRADE, Ernest MAURY, Guy COUGNOUX, Nicolas GUILLORIT, Serge DOUMERC, Alain DELVERT, René JARDEL, Charles DELPY, Thierry LAVERDET, Fabien LESAGE, Gilles LIEBUS, Jean-Luc BALADRE, Philippe MOURAUD, Lucien DELPEYROUX, Régis VILLEPONTOUX, Michel MIRAS, Pascal JALLET, Luc DELNAUD, Gérard BLANC, Daniel QUEVA, Olivier HYVERT, Jean-Claude LAVAL, Jean-Claude LEYMERIGIE, Christian TERRIEUX, Erick CAMPOT, François THOMAS, Denis JOUEN, Rabie JAOUAD, Bernard HUTIN.

Mmes Martine BUFFAROT, Magali SOURNAC, Nathalie SOULIE CLEDEL, Corinne HAYAT, Michelle PERROT, Carole MARCHI, Fabienne KOWALIK

M. Georges FAUREL représenté par Jeanine HIRONDE-BONNET

**Absent** : Gérard GARRIGOU

**Invité** : M. Jean DELTORT, percepteur

### ORDRE DU JOUR

Intervention de l'APIE (Association Projets pour l'Insertion et l'Emploi)

Approbation du procès verbal de séance du 31 mai 2010

**S.C.A.E.S.** (Schéma de Cohérence des Aménagements, Equipements et Services) Nord du Lot

Accessibilité - **E.R.P.** (Etablissement Recevant du Public) et **P.A.V.E.** (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics)

Avenants pour les travaux de la déchetterie et du Quartier de Blazy-Timbergues

Achat d'un terrain à la Coopérative Agricole des Producteurs de Midi Tabac

Demande d'adhésion de la commune de Gramat au Syndicat Mixte Touristique de la Vallée de la Dordogne

Travaux des commissions

Questions diverses

M. le Président informe l'assemblée qu'à la demande de Madame GUITOU, nouvelle Présidente de l'APIE « Association Projets pour l'Insertion et l'Emploi », il a donné un avis favorable à l'intervention de cette association devant le conseil communautaire afin qu'elle présente sa nouvelle équipe et ses différentes missions (cf pièce jointe PowerPoint Panorama Chantiers).

Madame Josiane GUITOU précise que la nouvelle équipe installée depuis le 6 mai 2010 est composée de personnes bénévoles comme toute association Loi 1901 et qu'à la suite du départ d'Elisabeth GOUYGOU, le personnel a dû être réorganisé et la nouvelle équipe est composée de la manière suivante :

Service Administratif : Marie Christine GALLINEAU et Claire MALOINE à temps complet

Service Technique : Patrick TREMOUILLE et Jean-Jacques SEVAUD à temps complet comme chefs d'équipes pour diriger 18 à 20 salariés.

M. Michel AYMARD, responsable des chantiers commente les divers travaux réalisés et précise que l'APIE ne fait pas concurrence aux artisans locaux. Il insiste en pointant dans les différentes missions confiées, la remise en valeur du patrimoine.

Mme KOWALIK demande des précisions sur le mot "désherbant" utilisé par M. AYMARD dans le descriptif des missions de l'APIE.

Celui-ci rappelle que le choix de la méthode est à la charge de la commune donneuse d'ordre.

Mme GUITOU informe les élus que suite à la tempête du 2 juillet, l'APIE a mis ses équipes à la disposition des communes pour ½ journée qui ne sera pas facturée. Elle sensibilise également les élus sur le fait qu'une semaine de travail par an sur les quatre cantons (Souillac, Martel, Vayrac, et Gramat) permet de pérenniser les emplois sur les chantiers d'insertion (pas essentiel vers la réinsertion professionnelle).

Mme GUITOU remercie l'ensemble des élus et rappelle que l'APIE est à la disposition des collectivités afin d'étudier tous projets et travaux à réaliser sur les communes.

M. le Président remercie les membres de l'APIE pour leurs interventions, soulignant le mot solidarité en leur souhaitant "bon vent" et reprend l'ordre du jour.

M. le Président remercie M. LAVAL, Maire de Souillac pour son accueil et les membres du conseil communautaire de leur présence, constate que le quorum est atteint et propose M. LESAGE comme secrétaire de séance. Celui-ci est élu à l'unanimité sauf une abstention, la sienne

### **Point 1 de l'ordre du jour : Approbation du compte-rendu du 31/05/2010**

Le procès verbal du 31 mai 2010 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **Point 2 de l'ordre du jour : S.C.A.E.S. (Schéma de Cohérence des Aménagements, Equipements et Services) Nord du Lot**

M. le Président rappelle que cette procédure est à l'initiative du Conseil Général du Lot, plusieurs séances des différents groupes de travail ont permis de réaliser un état des lieux du territoire et d'esquisser un cahier des charges afin de solliciter un prestataire pour une stratégie de développement et un plan d'actions à mener.

.../...

M. le Président demande aux élus qui siègent dans ces commissions de faire un bref résumé du travail réalisé et des orientations proposées :

✓ **ECONOMIE (Ms. Campot, Mouraud, Mazet)**

M. MOURAUD fait un rapide état des lieux et précise que les préoccupations des 6 cantons concernés ne sont pas similaires en termes de territoire et de développement.

Un bassin basé sur l'activité industrielle et artisanale pour le secteur de Biars-Bretenoux-St Céré alors que la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour est un bassin plus axé sur l'activité touristique, le reste du territoire étant plus axé sur l'agriculture (agro-alimentaire, agro-tourisme....). Tous les participants de ce groupe reconnaissent le bien fondé du groupement.

M. CAMPOT précise que les différents secteurs du Nord du Lot ne sont pas en concurrence mais qu'il s'agit bien de cohérence et de cohésion des villes. Il considère également que le Syndicat Mixte est davantage pris en compte après cet état des lieux "nord du Lot".

✓ **MOBILITE ET DEPLACEMENT (Ms Doumerc et Barres)**

M. DOUMERC précise que cette commission préconise d'améliorer le maillage routier pour désenclaver l'est du territoire notamment grâce à la voie d'avenir (liaison bassin Biars-Bretenoux à l'A20) à laquelle le bassin de vie de Souillac devra être relié. Des transports collectifs ou alternatifs devront être mis en œuvre pour irriguer toute la vallée. L'axe Sarlat-Rocamadour devra bien évidemment être pris en compte, en n'oubliant pas l'aspect tourisme.

✓ **ENVIRONNEMENT ET PAYSAGE (Ms Maury et Hyvert)**

M. HYVERT indique qu'au delà de la préservation de notre environnement, le groupe a travaillé sur le développement durable : valorisation de la filière bois (utilisation du bois en énergie en souhaitant éviter le transport routier de granulés), gestion de la ressource eau...

Concernant ce dernier point la commission a émis le souhait de gérer en cohérence ayant constaté que des captages sur la Dordogne sont dirigés vers le sud du département alors que certaines communes situées à moins de 20 kms n'en sont pas desservies.

M. MAURY insiste sur le fait de favoriser une agriculture « raisonnée » à l'échelle de la vallée.

✓ **CADRE DE VIE, EQUIPEMENTS ET SERVICES (Mme Sournac, M. Delnaud)**

Mme SOURNAC indique que ce groupe a travaillé en ateliers sur les thèmes de l'habitat, l'éducation, la petite enfance, la santé, l'accueil des personnes âgées ou handicapées, l'offre culturelle et de loisirs et les équipements sportifs. La nécessité pour les familles de faire de nombreux kilomètres pour accéder aux divers services et équipements ressort parmi les remarques principales de cette commission.

M. le Président précise que le Conseil Général du Lot propose de créer un groupement de commandes entre le Département et les huit Communautés de Communes du nord du Lot pour réaliser l'étude du S.C.A.E.S., pour un montant total de 150.000 euros, qui devra définir les priorités à financer sur ce territoire.

.../...

Conformément aux documents joints pour cette séance, M. le Président propose à l'assemblée d'adhérer au groupement de commandes et de réserver une enveloppe de 14 192 € pour 2011 correspondant à la participation de la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour.

Accord de l'assemblée à l'unanimité

De même, M. le Président informe qu'il convient de désigner deux membres afin de siéger à la commission d'appel d'offres de ce même syndicat et propose : Ms Gilles LIEBUS comme titulaire et Jean-Claude LAVAL comme suppléant

Accord de l'assemblée à l'unanimité

Il poursuit en indiquant qu'il est nécessaire également de désigner 4 personnes pour le comité de pilotage. M. Liébus propose : Ms Gilles LIEBUS et Erick. CAMPOT en tant que titulaires et Ernest MAURY et Jean-Claude LAVAL en tant que suppléants.

Accord de l'assemblée à l'unanimité

Mme KOWALIK demande si le périmètre d'étude du SCAES ne fige pas celui de la future super communauté de communes.

M. le Président rappelle que l'objectif de la réforme territoriale est de rationaliser l'organisation des collectivités locales et de renforcer l'intercommunalité à brève échéance en donnant aux Préfets des pouvoirs accrus. Pour ne pas subir les choses, nous nous devons de nous organiser autour du périmètre qui nous convient.

M.CAMPOT précise que cohérence ne signifie pas idéologie et que nous devons définir ce que nous souhaitons faire et avec qui le faire.

M. LAVAL indique que le SCAES constitue une aide à la décision, le résultat de l'étude doit nous permettre de juger du regroupement le plus intéressant.

M. HUTIN attire l'attention de l'assemblée sur le risque que la procédure SCAES, certes intéressante, soit les prémices du périmètre de la future communauté qui éloignerait encore plus les élus des citoyens, considérant déjà la communauté comme floue, la super communauté devenant une nébuleuse . Il insiste sur la nécessité de pouvoir choisir entre plusieurs bureaux d'études.

M. MOURAUD note des différences entre les points Est et Ouest de la vallée de la Dordogne lotoise. Notre secteur est très en avance et très fort sur l'aspect tourisme mais sans volonté collective sur le développement industriel. L'absence d'une grande ville pose le problème de l'émiettement du pouvoir politique qui favorise la dispersion et est un handicap pour fédérer.

Il constate que nous sommes de petites communautés avec des zones assez pauvres et s'interroge quand au devenir de la zone de l'aéroport, considérant que c'est l'activité économique, étant le nerf de la guerre, qui procure des ressources.

Enfin il évoque l'éventuelle prise de toutes les compétences lors d'un regroupement des communautés et souhaite que la nôtre aura une vision partagée afin de prendre la première place.

M. le Président le rassure indiquant que la communauté fera ce qu'il faut pour se faire entendre et rappelle que malheureusement depuis près de trente ans aucune implantation conséquente véritablement nouvelle n'a eu lieu sur la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour.

.../...

M. le Président considère qu'en terme de regroupement il est trop tôt pour en parler et propose d'attendre d'une part les éléments définitifs de la réforme territoriale en cours et d'autre part les conclusions du SCAES avant de se prononcer sur le périmètre le plus pertinent pour l'avenir, mais informe l'assemblée qu'en tout état de cause le débat ne serait pas occulté.

### **Point 3 de l'ordre du jour    Accessibilité E.R.P. (Etablissement Recevant du Public) et P.A.V.E. (Plan de mise en Accessibilité de la Voirie et des aménagements des Espaces publics)**

M. le Président informe que nos collectivités doivent réaliser un diagnostic pour l'accessibilité aux E.R.P. ainsi qu'un P.A.V.E. pour répondre aux obligations découlant de la loi dite « loi handicap » du 11 février 2005. Il rappelle que conformément à la discussion du conseil communautaire du 29 mars 2010, il propose à l'assemblée de créer un groupement de commandes constitué de la Communauté de Communes du Pays de Souillac Rocamadour, coordonnatrice des opérations et de ses dix communes membres pour mener à bien cette mission. Pour cela, il convient de signer la convention constitutive dudit groupement présentée et de lancer une consultation selon la procédure adaptée pour retenir le prestataire chargé de cette étude.

Chaque commune devra délibérer de son côté pour valider le groupement, un modèle de délibération sera adressé par courriel à chaque mairie.

M. DOUMERC demande si les dépenses induites seront reprises au budget 2011.

Le Président acquiesce.

Accord à l'unanimité de l'assemblée

### **Point 4 de l'ordre du jour - Avenants pour les travaux à la déchetterie et sur le quartier de Blazy-Timbergues**

Avec l'avancement de ces deux chantiers, nos maîtres d'œuvre nous proposent des modifications en plus et en moins sur les travaux prévus aux marchés initiaux dont le détail apparaît dans les documents qui ont été transmis pour la séance communautaire.

Les Présidents respectifs des commissions concernées font état des travaux supplémentaires conformément aux documents transmis.

M. le Président demande d'approuver ces modifications nécessaires au parfait achèvement des opérations et de l'autoriser à signer en conséquence les avenants avec les entreprises en question.

M. HUTIN s'étonne de l'absence de chiffres pour le lot 9 toiture photovoltaïque. M. MAURY précise que les travaux de la toiture sont quasiment achevés mais qu'il n'y pas de modification pour ce lot.

Accord à la majorité des élus pour les avenants de la déchetterie, abstention de Mme SOULIE-CLEDEL

Accord à l'unanimité pour les avenants pour l'aménagement du quartier Blazy-Timbergues.

### **Point 5 de l'ordre du jour - Achat d'un terrain à la Coopérative Agricole des Producteurs de Midi Tabac**

M. le Président informe l'assemblée que le groupe Dominique DIDIER, concessionnaire RENAULT a informé de l'augmentation de son activité sur Souillac compte tenu de la fermeture du site de Gourdon et de son souhait de disposer de foncier supplémentaire pour exposer et stocker plus de véhicules notamment au dessus du parking actuel.

.../...

M. le Président précise que la cession du terrain devant la maison communautaire aurait le double inconvénient d'accroître la pollution visuelle à l'entrée de Souillac mais aussi de gêner tout projet d'implantation sur ce site bien placé à la sortie autoroutière.

M. le Président propose de répondre à ces besoins en lui accordant un droit d'occupation du délaissé autoroutier que la Communauté de Communes va acquérir en contrebas du giratoire ainsi que sur une parcelle de terrain de 241 m<sup>2</sup>, section E n° 1633 à détacher de l'emprise foncière de la coopérative des producteurs de tabacs.

M. GASPARINI, Président de la Coopérative sollicite en contre partie le goudronnage de son parking actuellement en castine qui vient d'être chiffré à 4 006 € HT.

M. le Président précise que malgré plusieurs demandes de RENAULT, la coopérative n'a pas souhaité lui céder le terrain et que le fait de conserver la propriété foncière permettra à la Communauté de Communes de maîtriser l'utilisation du terrain. De son côté, M. SANFOURCHE s'est engagé à réaliser un parking jouxtant l'aire de lavage afin de limiter les désordres sur cette voie.

M. THOMAS s'interroge sur la nature de la transaction, vente ou échange. Il s'agit bien d'un achat dont le prix correspond aux travaux sollicités par la coopérative.

M. DOUMERC demande à quoi sert cette route. M. le Président répond qu'un permis de construire pourrait être attribué pour un hôtel.

M. LEYMERIGIE se demande si la voirie sera suffisante pour cette activité.

Accord de l'assemblée à la majorité pour cette opération et la signature de l'acte en l'étude notariale de maître FAUGERE- KRAFT à Cahors. M. JOUEN pour sa part s'abstient.

## **Point 6 de l'ordre du jour - Demande d'adhésion de la commune de Gramat au Syndicat Mixte Touristique de la Vallée de la Dordogne**

M. le Président informe l'assemblée que par délibération du 27 mai 2010, la commune de Gramat a sollicité son adhésion au syndicat mixte touristique dans les conditions fixées fin 2009 et reprises dans les statuts du syndicat et il s'en réjouit.

Conformément à la règle, M. le Président précise qu'il convient que le comité syndical et les membres du syndicat donnent leur avis sur cette demande. Le syndicat mixte a émis un avis favorable lors de sa séance du 21 juin dernier.

Compte tenu de l'intégration du canton de Gramat dans le périmètre des S.C.A.E.S. et de l'intérêt pour les professionnels Gramatois de s'associer aux actions touristiques que le syndicat souhaite mettre en oeuvre, M. le Président propose à l'assemblée d'émettre un avis favorable à cette demande d'adhésion de la ville de Gramat.

Accord de l'assemblée à l'unanimité

## **Point 7 de l'ordre du jour - Travaux des commissions**

### **Commission Economique et touristique**

Avant de faire un point sur l'avancement des travaux de la commission, M. CAMPOT a souhaité répondre au mail de M. JOUEN transmis le 26 juin dernier à propos de l'aéroport Brive-Souillac.

.../...

M. le Président a également pris la parole afin de répondre à ce mail et souhaité fermement que la polémique cesse.

Après cette mise au point, M. CAMPOT reprend le cours de la réunion et informe l'assemblée qu'il est en contact, pour promouvoir notre outil économique, depuis plusieurs semaines avec Midi Pyrénées Expansion et dernièrement en collaboration avec la commission Communication.

M. VILLEPONTOUX demande si la Communauté de Communes a déjà eu le rapport de Midi Pyrénées Expansion et souligne le professionnalisme de cet outil. M. LIEBUS précise que le travail vient de commencer et rappelle la difficulté de communication avec les entreprises du pays de Souillac Rocamadour et suggère comme le préconise M.P.E. de créer un club d'Entreprises ainsi qu'une fiche de 4 pages développant l'activité économique du bassin de vie de Souillac Rocamadour. Il rappelle également que la Communauté a tout le soutien de la Région Midi-Pyrénées, soutien réitéré lors du discours de Martin Malvy lors de l'inauguration du 26 juin dernier.

M. Lesage précise que lors de la réunion en mairie de Souillac le 25 juin dernier avec M.P.E., la commission Communication restreinte s'est associée à cette opération et transmettra tout document nécessaire à la poursuite de ce travail à l'ensemble des élus de la commission afin qu'il puissent y apporter des modifications s'il y a lieu.

M. JOUEN reprend la parole en considérant qu'il faudrait plus tôt regarder du côté des entreprises qui quittent le territoire. M. le Président lui répond qu'avec de tels propos il ne cherche qu'à faire peur aux Souillagais.

### **Commission Environnement**

M. MAURY précise que la prochaine réunion de la commission Environnement aura lieu en Septembre.

En ce qui concerne la collecte, M. MAURY se félicite d'avoir deux camions de collecte opérationnels pour la saison estivale avec des tournées plus fréquentes à compter du 1<sup>er</sup> juillet.

Les dernières caractérisations du SYDED pour les recyclables sont dans la moyenne.

La collecte dans le centre ville de Souillac en sacs rouges est opérationnelle depuis fin avril.

Pour les travaux de la déchetterie, le bâtiment est hors d'eau/hors d'air. Les cloisons intérieures sont en cours et le carrelage devrait être effectué sans tarder. M. MAURY espère que la majeure partie des travaux sera achevée avant la fermeture des entreprises pour les vacances d'été.

### **Commission Voirie**

M. Laverdet rappelle que les travaux du Quartier de Blazy Timbergues sont presque achevés mais qu'il reste quelques points de détails à finir. M. MAURY intervient pour exprimer la satisfaction des habitants de Lachapelle-Auzac.

En ce qui concerne les travaux du gymnase de Souillac, M. Laverdet précise que l'entreprise Jacq et Fils remplace de nouveau des tires fonds suite à des fuites lors d'averses de pluie. M. THOMAS précise qu'il reste 4 flaques mais en dehors des lignes de terrains.

Le point à temps est en cours et le programme voirie 2010 commence sur les communes, M. LAVERDET demande que les élus référents soient attentifs aux travaux sur leurs communes.

.../...

M. LAVERDET informe l'assemblée que le balayage est actuellement réalisé par Dominique CUBAYNES, chauffeur en poste depuis le 1<sup>er</sup> juillet avec une balayeuse de prêt en attendant la nouvelle qui sera livrée le 7 juillet en matinée.

### **Commission Communication**

M. Lesage précise que le site Internet est toujours en cours mais qu'il connaît un net ralentissement depuis quelques temps. En effet, il rappelle qu'il a demandé lors d'un bureau des Maires qu'il soit dégagé du temps de travail des employés du service administratif pour mener à bien cette mission.

Il rappelle également que le travail a démarré avec la commission économique et Midi Pyrénées expansion concernant notamment une plaquette d'informations.

Il insiste également sur une réflexion à mener afin de mettre des moyens à la hauteur des ambitions de la communauté pour mieux communiquer.

### **Commission Petite Enfance Jeunesse**

Mme SOURNAC rappelle que le Relais Assistantes Maternelles de Souillac ouvre ses portes en septembre et que l'inauguration de ce nouveau service aura lieu début septembre, la date n'étant pas encore définie à ce jour.

Comme l'avait souhaité Mme KOWALIK lors du dernier conseil communautaire, les élus seront associés à cette inauguration et pourront alors visiter les locaux.

Mme SOURNAC informe l'assemblée que la crèche de Souillac met à la disposition une femme de ménage pour 2 heures tous les 15 jours pour le nettoyage du RAM

Concernant l'accompagnement ADEFPAT pour la crèche de Souillac, une 1<sup>ère</sup> réunion a eu lieu le 28 mai 2010 à 14 h Mme SOURNAC précise que le coût de la formation sera entièrement pris en charge via l'ADVD.

Un contact a été pris avec M. Jacques Cornu afin de trouver des solutions quant à l'isolation et l'organisation des locaux de la crèche de Souillac.

### **Commission Finances**

M. TERRIEUX informe l'assemblée que la prochaine commission des Finances aura lieu début Septembre afin d'étudier l'exécution budgétaire.

### **Point 8 de l'ordre du jour** - Questions diverses

Aucun sujet abordé

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 15

**Prochain conseil communautaire le lundi 27 septembre 2010 à 18 heures à Lacave**

Le secrétaire de séance  
Fabien LESAGE,

*Information complémentaire : En sus des documents fournis pour ce conseil, tous les rapports et comptes-rendus sur les SCAES. sont disponibles sur le site du Conseil Général : [www.lot.fr](http://www.lot.fr) à la rubrique Espace Presse)*